CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E67811** **VALABLE JUSQU'AU** **06/04/2027**

ÉDITÉ LE 06/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978

Raison sociale : ENTREPRISE GOURDON

Forme juridique : SCOP
DEPUIS LE 20/08/2024

Capital : 88 000

4 RUE NEUVE
51110 LAVANNES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC REIMS

Siret : 313 781 700 00031

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 3000152

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 282029

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 282029

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 03 26 07 56 20 **Fax :**

Portable : 06 11 49 73 84

Responsabilité légale :
MOZIN CHRISTOPHE MANDATAIRE

Site Internet : http://www.gourdon-couverture.com/

E-mail : contact@gourdon-couverture.com

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 902 799 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3194	Couverture des monuments historiques	7	30/11/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 06/02/2026 11:10

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.